



COGEP

commissariat aux comptes

Association Elastopôle

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

5 rue du Carbone

45072 Orléans Cedex 2

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS le 31 décembre 2010

Manuel GRÉAU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Association Elastopôle
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

20 av. des Droits de l'Homme
BP 82949
45029 ORLÉANS Cedex 1
Tél. 02 38 60 70 03
Fax 02 38 60 70 18
www.groupe-cogep.fr
mgreau@groupe-cogep.fr

5 rue du Carbone
45072 Orléans Cedex 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association Elastopôle** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Orléans, le 27 Juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

COGEP

Manuel GRÉAU



Bilan Actif

ELASTOPOLE

Période du 01/01/10 au 31/12/10

Edition du 28/04/11

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	25 681	9 702	15 979	6 780
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	25 681	9 702	15 979	6 780
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	25 681	9 702	15 979	6 780
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	4 032		4 032	3 528
Créances clients et comptes rattachés	24 217	5 719	18 498	12 744
Autres créances	126 383		126 383	172 581
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	154 631	5 719	148 912	188 853
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				59 300
Disponibilités	70 838		70 838	43 923
Charges constatées d'avance	1 970		1 970	3 206
TOTAL disponibilités et divers :	72 808		72 808	106 429
ACTIF CIRCULANT	227 438	5 719	221 720	295 282
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	253 120	15 421	237 699	302 062

Bilan Passif

ELASTOPOLE

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 28/04/11

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(23 257)	4 051
Résultat de l'exercice	18 347	(27 308)
TOTAL situation nette :	(4 909)	(23 257)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(4 909)	(23 257)
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 536	75 694
Dettes fiscales et sociales	77 245	61 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 889	1 495
TOTAL dettes diverses :	138 669	138 712
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	103 939	186 607
DETTES	242 608	325 319
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	237 699	302 062

Compte de Résultat (Première Partie)

ELASTOPOLE

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 28/04/11

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	22 145		22 145	(1 300)
Chiffres d'affaires nets	22 145		22 145	(1 300)
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			551 463	474 907
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			50 401	46 506
PRODUITS D'EXPLOITATION			624 008	520 113
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			257 037	276 510
TOTAL charges externes :			257 037	276 510
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			19 219	13 975
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			221 592	174 581
Charges sociales			99 902	79 440
TOTAL charges de personnel :			321 495	254 022
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 283	2 952
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 794	2 925
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			8 077	5 877
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			605 828	550 384
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			18 180	(30 271)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ELASTOPOLE

Période du 01/01/10 au 31/12/10

Edition du 28/04/11

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 180	(30 271)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	49	2 528
	49	2 528
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3	65
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3	65
RÉSULTAT FINANCIER	46	2 463
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	18 226	(27 808)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	166	500
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	166	500
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	45	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	121	500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	624 223	523 141
TOTAL DES CHARGES	605 876	550 448
BÉNÉFICE OU PERTE	18 347	(27 308)

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

ANNEXE COMPTABLE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010, caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan :	237.699 €
- résultat de l'exercice :	18.347 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

2. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévisible soit :

Mobilier	:	10 ans
Matériel informatique	:	3 ans

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

4. Provision retraites

Le personnel ayant une ancienneté insuffisante, il n'a pas été fait de provision retraite sur l'exercice 2010.

5. DIF – Droit Individuel à la Formation

Institué par la loi du 4 mai 2004, il permet à chaque salarié d'acquérir un crédit d'heures de formation.

Au 31 décembre 2010, le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 168 heures qui n'ont pas été utilisées.

Immobilisations - Amortissements

ELASTOPOLE

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 28/04/11

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	11 199	14 482		25 681
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	11 199	14 482		25 681

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	4 419	5 283		9 702
TOTAL GÉNÉRAL	4 419	5 283		9 702

État des Échéances des Créances et Dettes

ELASTOPOLE

Période du 01/01/10 au 31/12/10

Edition du 28/04/11

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	6 644		6 644
Autres créances clients	17 572	17 572	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	15 688	15 688	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	443	443	
État - Divers	104 590	104 590	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 884	5 884	
TOTAL de l'actif circulant :	150 822	144 178	6 644
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 970	1 970	
TOTAL GÉNÉRAL	152 792	146 148	6 644

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	28 536	28 536		
Personnel et comptes rattachés	17 349	17 349		
Sécurité sociale et autres organismes	59 034	59 034		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	612	612		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	250	250		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	32 889	32 889		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	103 939	103 939		
TOTAL GÉNÉRAL	242 608	242 608		

SUBVENTIONS EN FIN D'EXERCICE

ORIGINE DES FONDS	Gouvernance	Overreach	DEFI PME	TOTAL	En %
<u>SUBVENTIONS RECUES</u>					
ETAT	158 948	69 228	7 000	235 176	42,6%
REGION - DEPARTEMENT					
Région Pays Loire	20 000			20 000	3,6%
Région Centre	47 500			47 500	8,6%
Région Auvergne	20 000			20 000	3,6%
CG 45	19 000			19 000	3,4%
CG 28	19 000			19 000	3,4%
Orléans	12 000			12 000	2,2%
AGGLO TOURS	15 000			15 000	2,7%
DEPT 37	5 000			5 000	0,9%
				-	0,0%
COMMUNES					
Vitry sur Seine	15 000			15 000	2,7%
<u>SUBVENTIONS A RECEVOIR</u>					
ETAT					
DRIRE	18 412			18 412	3,3%
AGEFOS			44 875	44 875	8,1%
REGION - DEPARTEMENT					
CR CENTRE	47 500			47 500	8,6%
AGGLO ORLEANS	3 000			3 000	0,5%
Région Pays Loire	10 000			10 000	1,8%
Région Auvergne	20 000			20 000	3,6%
TOTAL SUBVENTIONS 2010	430 360	69 228	51 875	551 463	

Manuel GRÉAU
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

20 av. des Droits de l'Homme
BP 82949
45029 ORLÉANS Cedex 1
Tél. 02 38 60 70 03
Fax 02 38 60 70 18
www.groupe-cogep.fr
mgreau@groupe-cogep.fr

Association Elastopôle

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
5 rue du Carbone
45072 Orléans Cedex 2

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1/ Avec le Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères(SNCP)

** Nature, objet et modalités : Une convention de prestation relative à la mise à disposition de personnel et de locaux a été conclue avec le SNCP le 1^{er} février 2008, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 31 janvier 2015.

Le SNCP établit des facturations semestrielles sur la base des temps réels passés par les intervenants et des coûts journaliers prévus dans la convention.

Un avenant du 1^{er} février 2009 modifie légèrement les conditions financières de la mise à disposition.

Au cours de l'exercice 2010, Elastopôle a versé :

- 37 647 € au titre de la mise à disposition du personnel. La part refacturée au titre de la gestion et comptabilité est supérieure au ratio maximal prévu dans la convention alors que les autres parts restent inférieures au plafond. Le montant global facturé est conforme à la convention puisqu'il reste inférieur au montant maximal prévu.

- 4 000 € au titre de la mise à disposition des locaux alors que la convention prévoit un forfait de 4 100 €.

** Nature, objet et modalités : Une convention de prêt a été conclue avec le SNCP le 9 novembre 2010, afin de couvrir les besoins ponctuels de trésorerie de l'association.

Le prêt a été consenti à hauteur de 30 000 €, il porte intérêt au taux de 2 %.

Au 31 décembre 2010, l'association reste débitrice de 30 000 € alors que le remboursement devait intervenir avant cette date, selon les termes de la convention.

Aucun intérêt n'a été constaté à la clôture de l'exercice. Au taux de 2 %, les intérêts auraient dû représenter une charge de 87 €.

Orléans, le 27 Juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

COGEP

Manuel GRÉAU